



**DEMANDE DE PRIX (RFQ)
(Travaux)**

NOM & ADRESSE DE L'ENTREPRISE	DATE : 28/09/2022
	N° DE REFERENCE DE LA RFQ N°201/RFQ/COSED/2022 PNUD-BF : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES PASTORALES DANS LA REGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN POUR LE COMPTE DU PROJET COSED EN 02 LOTS

Chère Madame/Cher Monsieur,

Nous vous demandons de bien vouloir nous soumettre votre offre de prix au titre de la demande de cotation pour les « **TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES PASTORALES DANS LA REGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN POUR LE COMPTE DU PROJET COSED EN 02 LOTS** »

Lot n°1 : Réalisation d'une (01) aire de repos composé d'un (01) parc de vaccination, d'un (01) hangar de repos et d'un (01) bloc de latrine-douche dans le village A, commune de _____, province de _____ région de la Boucle du Mouhoun.

Lot n°2 : Réalisation d'une (01) aire de repos composé d'un (01) parc de vaccination, d'un (01) hangar de repos et d'un (01) bloc de latrine-douche dans le village B, commune de _____, province de _____ région de la Boucle du Mouhoun.

tels que décrits en détails à l'annexe 1 de la présente RFQ. Lors de l'établissement de votre offre de prix, veuillez utiliser le formulaire figurant à l'annexe 2 jointe aux présentes.

Les offres de prix adressées à la Représentante Résidente adjointe doivent être soumises comme suit :

Adresse e-mail : offres.burkina@undp.org ;

Au plus tard la Date : [vendredi 14 octobre 2022 à 12h :](#)

Veuillez indiquer sur votre offre, le/les lots pour le(s)quel(s) vous soumissionnez.

Pour obtenir des informations complémentaires, vous pouvez soumettre vos questions par écrit, de préférence par email à l'adresse suivante : procurement.burkina@undp.org.

Cependant tout retard dans la transmission de ces informations ne pourrait en aucun cas constituer un motif de report de la date de soumission des offres.

*Immeuble des Nations Unies, Koulouba (secteur 4) 01 BP 575 Ouagadougou 01 – Burkina Faso
Téléphone : (226) 50.30.67.62/63/64 – Fax : (226) 50.33.27.46 – Email : registry.bf@undp.org*



Il vous appartiendra de vous assurer que votre offre de prix parviendra à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard à la date-limite. Les offres de prix qui seront reçues par le PNUD postérieurement à la date-limite indiquée ci-dessus, pour quelque raison que ce soit, ne seront pas prises en compte.

Veuillez prendre note des exigences et conditions concernant la fourniture du ou des travaux susmentionnés :

Veuillez indiquer sur votre offre, le/les lots pour le(s)quel(s) vous soumissionnez.
En cas de contradictions, veuillez noter que les informations inscrites dans le système primeront.

Pour obtenir des informations complémentaires, vous pouvez soumettre vos questions par écrit, de préférence par email à l'adresse suivante : procurement.burkina@undp.org.

Cependant tout retard dans la transmission de ces informations ne pourrait en aucun cas constituer un motif de report de la date de soumission des offres.

Il vous appartiendra de vous assurer que votre offre de prix parviendra à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard à la date-limite. Les offres de prix qui seront reçues par le PNUD postérieurement à la date-limite indiquée ci-dessus, pour quelque raison que ce soit, ne seront pas prises en compte.

Veuillez prendre note des exigences et conditions concernant la fourniture du ou des travaux susmentionnés :

Adresse(s) exacte(s) du ou des lieux de livraison (indiquez-les toutes, s'il en existe plusieurs)	Région de la Boucle du Mouhoun
Date et heure limites de livraison prévues (<i>si la livraison intervient ultérieurement, l'offre de prix pourra être rejetée par le PNUD</i>)	PRECISER LE DELAI DE D'EXECUTION DANS L'OFFRE Maximum 120 jours par lot et non cumulable
Devise privilégiée pour l'établissement de l'offre de prix	FCFA
Taxe sur la valeur ajoutée applicable au prix offert	Montant HTVA
Date-limite de soumission de l'offre de prix	<u>Vendredi 14 septembre 2022 à 12 h</u>



Documents à fournir	Le formulaire fourni dans l'annexe 3, dûment rempli, conformément à la liste des exigences indiquées dans l'annexe 1 ; Le certificat d'inscription au registre du commerce le plus récent ; L'attestation la plus récente justifiant de la régularité de la situation fiscale ; Une liste justifiée des contrats de nature et de valeur similaires : au moins 3 contrats similaires des travaux suscités Type d'agrément technique requis : Catégorie B1 et FN1 au minimum
Durée de validité des offres de prix à compter de la date de soumission	✓ 120 jours Dans certaines circonstances exceptionnelles, le PNUD pourra demander au prestataire de proroger la durée de validité de son offre de prix au-delà de ce qui aura été initialement indiqué dans la présente RFQ. Le soumissionnaire devra alors confirmer par écrit la prorogation, sans aucune modification de l'offre de prix.
Offres de prix partielles	✓ NON PERMISE
Conditions de paiement	☐ 20 % au dépôt du rapport d'implantation du chantier ☐ 30% A la livraison de 50% des travaux sur présentation des Décomptes partiels conjointement signés par l'Entreprise, et L'ingénieur conseil ☐ 20% A la livraison de 75% des travaux sur présentation des Décomptes partiels conjointement signés par l'Entreprise, et L'ingénieur conseil ☐ 25 % dès livraison complète des travaux ☐ Cinq pour cent (5%) du montant total du contrat seront payés à l'entreprise après la période de garantie indiquée par le PNUD ou sur présentation d'une caution de retenu de garantie de 5% du montant total des travaux
Indemnité forfaitaire	Une indemnité forfaitaire de 0,5% sera appliquée pour chaque jour calendaire de retard à concurrence d'un montant maximum de 10% du montant du contrat.



Critères d'évaluation	✓ Conformité à la description technique (méthodologie, calendrier/plein respect des exigences et prix le plus bas¹ ✓ Acceptation sans réserve du BC/des conditions générales du contrat ✓ Conformité de l'agrément technique souhaité ✓ Références techniques : ✓ Au moins trois travaux de de nature et de complexité similaires et de valeur similaire avec attestation de bonne fin délivrée par le maître d'ouvrage (joindre toute justification utile : contrat, PV de réception ou attestation de bonne fin) ; ✓ Montant du contrat le plus important au cours des 3 dernières années : Au moins égal au montant de l'offre ✓ La cohérence de la méthodologie proposée ; ✓ La cohérence du planning des travaux au regard du délai d'exécution des travaux ✓ Conformité du personnel proposé pour le lot 1 et 2 (voir annexe 1) ✓ Conformité du matériel proposé pour le lot 1 et 2 (voir annexe 2)
Le PNUD attribuera un contrat à :	✓ Un ou plusieurs lots.
Type de contrat devant être signé	☐ Contrat de travaux /Bon de commande
Conditions particulières du contrat	☐ Annulation du BC/contrat en cas de retard de livraison/d'achèvement
Conditions de versement du paiement	☐ Dépôt de rapport d'étape certifié
Annexes de la présente RFQ	☐ Lettre d'engagement (annexe 1) ☐ Personnel minimum exigé (annexe 2) ☐ Matériel minimum exigé (annexe 3) ☐ Cadre du devis estimatif et quantitatif (annexe 4) ☐ Cadre du bordereau des prix unitaires (annexe 5) ☐ Descriptions techniques des travaux requis (annexe 6) ☐ Conditions générales / Conditions particulières (annexe 7). La non-acceptation des conditions générales (CG) constituera un motif d'élimination de la présente procédure d'achat

¹Le PNUD se réserve le droit de ne pas attribuer le contrat à l'offre de prix la plus basse si la deuxième offre de prix la plus basse parmi les offres recevables est considérée comme étant largement supérieure, si le prix n'est pas supérieur de plus de 10 % à l'offre conforme assortie du prix le plus bas et si le budget permet de couvrir la différence de prix. Le terme « supérieure », tel qu'il est utilisé dans le présent paragraphe désigne des offres qui dépassent les exigences préétablies énoncées dans les spécifications.



Personnes à contacter pour les demandes de renseignements (Demandes de renseignements écrites uniquement)	procurement.burkina@undp.org Les réponses tardives du PNUD ne pourront pas servir de prétexte à la prorogation de la date-limite de soumission, sauf si le PNUD estime qu'une telle prorogation est nécessaire et communique une nouvelle date-limite aux offrants.
--	--

Les travaux proposés seront examinés au regard de l'exhaustivité et de la conformité de l'offre de prix par rapport aux spécifications minimums décrites ci-dessus et à toute autre annexe fournissant des détails sur les exigences du PNUD.

L'offre de prix qui sera conforme à l'ensemble des spécifications et exigences, qui proposera le prix le plus bas, et qui respectera l'ensemble des autres critères d'évaluation sera retenue. Toute offre qui ne respectera pas les exigences sera rejetée.

Toute différence entre le prix unitaire et le prix total (obtenu en multipliant le prix unitaire par la quantité) sera recalculée par le PNUD. Le prix unitaire prévaudra et le prix total sera corrigé. Si le fournisseur n'accepte pas le prix final basé sur le nouveau calcul et les corrections d'erreurs effectués par le PNUD, son offre de prix sera rejetée.

Le PNUD se réserve le droit, après avoir identifié l'offre de prix la plus basse, d'attribuer le contrat uniquement en fonction des prix des travaux si le coût de transport (fret et assurance) s'avère être supérieur au propre coût estimatif du PNUD en cas de recours à son propre transitaire et à son propre assureur.

Au cours de la durée de validité de l'offre de prix, aucune modification du prix résultant de la hausse des coûts, de l'inflation, de la fluctuation des taux de change ou de tout autre facteur de marché ne sera acceptée par le PNUD après réception de l'offre de prix. Lors de l'attribution du contrat ou du bon de commande, le PNUD se réserve le droit de modifier (à la hausse ou à la baisse) la quantité des services et/ou travaux, dans la limite de vingt-cinq pour cent (25 %) du montant total de l'offre, sans modification du prix unitaire ou des autres conditions.

Tout bon de commande qui sera émis au titre de la présente RFQ sera soumis aux conditions générales jointes aux présentes. La simple soumission d'une offre de prix emporte acceptation sans réserve par le prestataire des conditions générales du PNUD figurant à l'annexe 3 des présentes.

Le PNUD n'est pas tenu d'accepter une quelconque offre de prix ou d'attribuer un contrat/bon de commande et n'est pas responsable des coûts liés à la préparation et à la soumission par le prestataire d'une offre de prix, quels que soient le résultat ou les modalités du processus de sélection.

Veuillez noter que la procédure de contestation du PNUD qui est ouverte aux prestataires a pour but de permettre aux personnes ou entreprises non retenues pour l'attribution d'un bon de commande ou d'un contrat de faire appel dans le cadre d'une procédure de mise en concurrence. Si vous estimez que vous n'avez pas été traité de manière équitable, vous pouvez obtenir des informations détaillées sur les procédures de contestation ouvertes aux prestataires à l'adresse suivante : <http://www.undp.org/procurement/protest.shtml>.

Le PNUD encourage chaque prestataire potentiel à éviter et à prévenir les conflits d'intérêts en indiquant au PNUD si vous-même, l'une de vos sociétés affiliées ou un membre de votre personnel a participé à la préparation des exigences, du projet, des spécifications, des estimations des coûts et des autres informations utilisées dans la présente RFQ.

*Immeuble des Nations Unies, Koulouba (secteur 4) 01 BP 575 Ouagadougou 01 – Burkina Faso
Téléphone : (226) 50.30.67.62/63/64 – Fax : (226) 50.33.27.46 – Email : registry.bf@undp.org*



Le PNUD applique une politique de tolérance zéro vis-à-vis des fraudes et autres pratiques interdites et s'est engagé à identifier et à sanctionner l'ensemble de ces actes et pratiques préjudiciables au PNUD, ainsi qu'aux tiers participant aux activités du PNUD. Le PNUD attend de ses prestataires qu'ils respectent le code de conduite à l'intention des fournisseurs de l'Organisation des Nations Unies qui peut être consulté par l'intermédiaire du lien suivant : http://www.un.org/depts/ptd/pdf/conduct_english.pdf

Nous vous remercions et attendons avec intérêt votre offre de prix.

Cordialement,

Léon Badibanga
Operations Manager
28/09/2022

DocuSigned by:
Leon Badibanga
15749078DF31479...



ANNEXE 1 : LETTRE D'ENGAGEMENT DU FOURNISSEUR

(Le présent formulaire doit être soumis sur le papier à entête officiel du fournisseur)

Le fournisseur soussigné accepte par la présente les conditions générales du PNUD et propose de fournir les articles énumérés ci-dessous conformément aux spécifications et aux exigences du PNUD, tel qu'indiqué dans la RFQ ayant pour numéro de référence : « **TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES PASTORALES DANS LA REGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN POUR LE COMPTE DU PROJET COSED EN 02 LOTS.**

Toutes les autres informations que nous n'avons pas fournies emportent automatiquement conformité pleine et entière de notre part aux exigences et conditions de la RFQ.

Nom et signature de la personne habilitée par le fournisseur

Fonctions

Date



ANNEXE 2 : PERSONNEL MINIMUM EXIGE

Personnel minimum exigé pour chacun des lots 1 et 2

Projet de réalisation d'infrastructures pastorales dans la région de la Boucle du Mouhoun pour le compte du projet COSED/PNUD.

Lot n°1 : Réalisation d'une (01) aire de repos composé d'un (01) parc de vaccination, d'un (01) hangar de repos et d'un (01) bloc de latrine-douche dans le village A _____, commune de _____, province de _____ région de la Boucle du Mouhoun.

Lot n°2 : Réalisation d'une (01) aire de repos composé d'un (01) parc de vaccination, d'un (01) hangar de repos et d'un (01) bloc de latrine-douche dans le village B _____, commune de _____, province de _____ région de la Boucle du Mouhoun.

Personnel minimum exigé pour chacun des deux lots des travaux				
Nbre	Poste	Diplôme/spécialité	Années d'expérience minimum	Nombre minimum de projets similaires au même poste
01	Chef de mission	Ingénieur (Génie Civil ou Génie Rural)	10 ans	3 en forages, 3 en construction métallique et 3 en bâtiments
01	Chef de chantier	Ingénieur travaux (Hydraulique, Génie Civil ou Génie Rural ou équivalent)	5 ans	2 en forages, 2 en parcs de vaccination métallique et 2 en bâtiments
01	Chef d'équipe forage	Technicien Supérieur (Hydraulique ou Génie Rural ou équivalent)	5 ans	3 en forages
01	Chef d'équipe Soudure	CAP menuiserie métallique	5ans	3 en parcs de vaccination métallique
01	Chef d'équipe maçonnerie	CAP Génie Civil	5 ans	3 en bâtiments 2 en forages
01	Chef d'équipe ferrailage	Ouvrier spécialisé	5 ans	3 en bâtiments
01	Chef d'équipe peinture étanchéité	Ouvrier spécialisé	5 ans	3 en bâtiments
01	Chef d'équipe plomberie	Ouvrier spécialisé	5 ans	3 en forages



ANNEXE 3 : MATERIEL MINIMUM EXIGE

Matériel minimum exigé pour chacun des lots 1 et 2

Projet de réalisation d'infrastructures pastorales dans la région de la Boucle du Mouhoun pour le compte du projet COSED/PNUD.

Lot n°1 : Réalisation d'une (01) aire de repos composé d'un (01) parc de vaccination, d'un (01) hangar de repos et d'un (01) bloc de latrine-douche dans le village A _____, commune de _____, province de _____ région de la Boucle du Mouhoun.

Lot n°2 : Réalisation d'une (01) aire de repos composé d'un (01) parc de vaccination, d'un (01) hangar de repos et d'un (01) bloc de latrine-douche dans le village B _____, commune de _____, province de _____ région de la Boucle du Mouhoun.

Matériel minimum exigé pour chacun des lots 1 et 2 de travaux

ATELIER DE FORAGE		
Nombre	Description	Spécifications techniques
01	Sondeuse	Néant
01	Camion porteur sondeuse	Néant
01	Compresseur de forage haute pression	>25 bars
01	Camion porte compresseur	Néant
01	Camion d'accompagnement	Néant
01	Camion-citerne	Néant
01	Pompe à boue	Néant
01	Pompe à eau et mousse	Néant
01	Lot de tubage provisoire de protection Minimum de 120	Néant
01	Lot d'outils de forages (2 trilames, 1 marteau fond de trou, 1 tricône, 2 Taillants diamètre minimal de 6 ''½, 120m de tige)	Néant
01	GPS	
SERVICING POUR DÉVELOPPEMENT ET POMPAGE		
Nombre	Description	Spécifications techniques
01	Véhicule porteur	
01	Compresseur	Pression service 7-15 bars
01	Groupe électrogène AVEC Accessoires d'éclairage	15 KVA
01	Pompes immergées	Q nominal ≥5 m³/h à 80m de HMT
01	Lot de petits matériels de pompage (Débitmètre (compteur, bac jauge), Chronomètres, Sonde électrique de niveau 100m)	
01	Kit d'analyse d'eau (T°, PH, conductivité, Arsénic)	Néant
MATERIEL D'ELECTROMECHANIQUE – MACONNERIE ET PLOMBERIE		
Nombre	Description	Spécifications techniques
01	Camion benne	Minimum 6m³ de capacité
01	Véhicule de liaison	4x4
01	Bétonnière	Minimum 350l

Immeuble des Nations Unies, Koulouba (secteur 4) 01 BP 575 Ouagadougou 01 – Burkina Faso
Téléphone : (226) 50.30.67.62/63/64 – Fax : (226) 50.33.27.46 – Email : registry.bf@undp.org



02	Vibreux	Néant
01	Citerne à eau de 5m3 minimum	
01	Lot de matériel de topographie	
20	Brouettes	
01	Matériels pour fouille (marteau piqueur, compresseur, pelles, pioches)	
01	Matériels pour béton (vibreux, bétonnière)	
01	Caisse à outils complète maçonnerie, peinture, étanchéité, plomberie, ferrailage	Néant



ANNEXE 4 : CADRE DU DEVIS ESTIMATIF ET QUANTITATIF

(Fichiers séparés)

DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF

Objectifs

1. Le devis quantitatif donne des renseignements sur les quantités de travaux à effectuer pour que les soumissions puissent être établies avec efficacité, précision et sur une même base;
Il permet de fournir un devis estimatif qui servira à l'évaluation périodique des travaux exécutés lors de l'exécution du marché.
2. Pour atteindre ces objectifs, les travaux sont suffisamment détaillés dans le devis quantitatif pour permettre une distinction entre les différents types de travaux ou entre les travaux de même nature effectués à différents endroits ou dans d'autres circonstances pouvant donner lieu à différentes considérations de coût. En harmonie avec ces exigences, la présentation et le contenu du devis quantitatif sont aussi simples et concis que possible.



CADRE DU DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF

Pour chacun des lots 1 et 2

Projet de réalisation d'infrastructures pastorales dans la région de la Boucle du Mouhoun pour le compte du projet COSED/PNUD.

Lot n°1 : Réalisation d'une (01) aire de repos composé d'un (01) parc de vaccination, d'un (01) hangar de repos et d'un (01) bloc de latrine-douche dans le village _____, commune de _____, province de _____ région de la Boucle du Mouhoun.

Lot n°2 : Réalisation d'une (01) aire de repos composé d'un (01) parc de vaccination, d'un (01) hangar de repos et d'un (01) bloc de latrine-douche dans le village _____, commune de _____, province de _____ région de la Boucle du Mouhoun.

N°	Désignation de l'ouvrage	U	Quant.	Prix unit.	Prix total
----	--------------------------	---	--------	------------	------------

<u>A/ Généralités</u>					
I-1	Amené-repli	u	1,00		
I-2	Implantation générale des ouvrages	ens	1,00		
Total A (Généralités)					

<u>B/ Forage</u>					
1	Réalisation d'un forage positif d'au moins 3m3/h équipé d'une PMH Y compris implantation géophysique, superstructure et abreuvoir.	U	1,00		
2	Fourniture et pose de lampadaires complets économiques LED solaire public DOUBLE FOYERS comprenant 1 support métallique, des panneaux solaires de puissance totale minimale 400Wc, 2 lampadaires solaires LED haut rendement lumineux 133lm/W de 45W et des accumulateurs de capacité totale minimale 240Ah y compris automatisme, contrôleurs, fileries, dispositif de protection, accessoires, fixations et toutes sujétions. Prenant en compte différentes options : temporisation, détection crépusculaire, bouton de commande, dispositif efficace de scellement au sol...	U	2		

Immeuble des Nations Unies, Koulouba (secteur 4) 01 BP 575 Ouagadougou 01 – Burkina Faso
Téléphone : (226) 50.30.67.62/63/64 – Fax : (226) 50.33.27.46 – Email : registry.bf@undp.org



	Mât en acier galvanisé : hauteur sous radier de 4m			
TOTAL B (UN FORAGE POSITIF EQUIPE DE PMH)				

<u>C/ Parcs de Vaccination</u>

1,00 MACONNERIE - PEINTURE

1.1	Fouille pour fixation Profilés	m3	17,00		
1.2	Béton dosé à 300 kg/m3 pour scellement profilés	m3	20,00		
1.3	peinture anti rouille grise sur métallique en 3 couches	ff	1,00		
1.4	peinture à huile sur métallique en 2 couches	ff	1,00		
TOTAL GENERALITES - MACONNERIE					

2,00 MENUISERIE METALLIQUE

Fourniture, mise en œuvre, pose y compris toutes suggestions d'améliorations de:					
2.1	IPN120 pour poteaux y compris dispositif de scellement	ml	146,00		
2.2	tubes galvanisés 40/49 y compris éléments libre pour entrées	ml	455,00		
2.3	Fourniture et pose de lampadaires complets économiques LED solaire public DOUBLE FOYERS comprenant 1 support métallique, des panneaux solaires de puissance totale minimale 400Wc, 2 lampadaires solaires LED haut rendement lumineux 133lm/W de 45W et des accumulateurs de capacité totale minimale 240Ah y compris automatisme, contrôleurs, fileries, dispositif de protection, accessoires, fixations et toutes sujétions. Prenant en compte différentes options : temporisation, détection crépusculaire, bouton de commande, dispositif efficace de scellement au sol... Mât en acier galvanisé : hauteur sous radier de 4m	U	2		
TOTAL POUR CLOTURE					
TOTAL C (UN PARC DE VACCINATION)					



D / Hangar de repos

1. Travaux préparatoires et terrassements

1.1	Décapage et nivellement	m2	122,06		
1.2	Fouilles en rigoles pour semelles filantes (largeur 40cm, profondeur moyenne 40cm)	m3	4,92		
1.3	Fouilles en trou pour semelles isolées, (section: 60x60, profondeur moyenne: 60cm)	m3	1,44		
1.4	remblai en grave latéritique d'apport	m3	4,97		
1.5	remblai en grave latéritique par reprise de déblai	m3	6,36		
1.6	Lit de sable sous dallage ep=5cm	m3	2,21		
1.7	film plyane sous dallage	m2	49,66		
Sous total 1					

2. Gros-œuvre

2.1	Béton de propreté d'épaisseur 5 cm	m3	0,65		
2.2	Béton cyclopéen pour massifs de fondations	m3	4,29		
2.3	Béton armé pour semelles isolées épaisseur 20cm	m3	0,58		
2.4	Maçonnerie agglos pleins d'épaisseur 0,20m	m2	6,42		
2.5	Béton ordinaire dosé à 300 pour dallage et socles d'épaisseur 0,10m compris chape bouchardée	m3	4,62		
2.6	Maçonnerie agglos creux d'épaisseur 0,15m	m2	67,19		
2.7	Béton armé pour chaînages (longrine, appuis de baies et haut), poteaux et chaînage d'arase, dosé à 350 kg/m3	m3	4,28		
2.8	Béton ordinaire à 300kg/m3 pour appui de tôles, ep. 15cm	m3	0,48		
2.9	maçonnerie de claustras d'aération	m2	30,58		
* Travaux préparatoires, fournitures et mise en œuvre parfaite et complète, y compris toutes sujétions pour:					



2.- 10	Enduits intérieurs sur murs	m2	63,87		
2.11	Enduit extérieur y compris tyrolienne	m2	92,14		
Sous total 2					

3. Charpente - Couverture

3.1	Fourniture et pose, compris tous accessoires, de fonctionnement et dispositif de scellement, traitement primaire anti-rouille et toutes sujétions de pose pour pannes métalliques IPN 80	ml	48,30		
3.2	Bande de feutre bitumineux sur pannes	ml	48,30		
	Fourniture et pose, compris tous accessoires, de support de pannes métalliques en IPN 120	ml	8,00		
3.3	Fourniture et pose, compris tous accessoires, dispositifs de scellement et de fixation et toutes suggestions de pose pour : Bac alu zinc 35/100è	m2	51,40		
3.4	Fourniture et pose, compris toutes façons et toutes sujétions pour : étanchéité double relevé aux droits de jonctions bac/mac	m2	6,20		
Sous total 3					

4. Menuiserie métallique et bois

	* Fournitures, pose et raccords divers, compris traitement primaire anti-rouille, serrurerie et quincaillerie diverses pour :				
4.1	Porte métallique persiennée à lames fixes profilées, compris anti-rouille et toutes sujétions, de 120x220	u	1,00		
Sous total 4					

5. Electricité

5.1	Fourniture et pose de systèmes d'éclairage solaire comprenant 6 lampes solaires LED 12V, 1 panneau solaire de 250W et 1 accumulateurs de 12V200Ah ; 1 régulateur de charge 12V15A, 1 convertisseur 12V/220V de 300W y compris filerie de connexions, commandes et accessoires de pose et de raccordement.	U	1		
sous total 5					

6. Peinture

	* Travaux préparatoires, fournitures et mises en œuvre complète et parfaite compris double triple teinte éventuelle, toutes sujétions dues pour :				
--	---	--	--	--	--



6.1	chaux vive	m2	63,87		
6.2	Peinture FOM vinylique sur enduit intérieur au dessus de la peinture a huile	m2	58,79		
6.3	Peinture glycéro sur menuiseries métalliques	m2	5,28		
6.4	Peinture glycéro sur pleinthe (ht 20cm)	m²	5,08		
Sous total 6					
Total D (une (01) maison de repos)					

E / Latrines-douche

I Terrassement

I-1	Décapage nivellement	m2	20,61		
I-2	Fouilles en excavation pour fosse	m3	14,74		
I-3	Fouilles en rigoles pour fondations linéaires(30x30) sous murs en superstructures	m3	0,70		
I-4	Remblai des déblais	m3	1,68		
sous total					

II Infrastructure

II-1	Béton de propreté dosé à 150 kg/m3 sous dalle de fond	m3	0,26		
II-2	Béton armé pour dalle de fond de fosse (ép.,20 cm) dosé à 350kg/m3	m3	1,04		
II-3	Béton armé pour poteaux, chaînage en infrastructure dosé à 350kg/m3	m3	0,51		
II-4	Maçonnerie en agglos pleins de 15x20x40	m3	20,46		
II-5	Béton armé pour couronnement de la maçonnerie de la fosse sanitaire (ht.12cm)	m3	0,17		
II-6	Béton armé pour dalle de couverture (ép 15cm)	m3	0,34		
II-7	Béton armé pour dalles amovibles (ép 08cm)	m4	0,18		
II-7	Enduit au mortier de ciment intérieur (fosse)	m2	24,19		
sous total					

III Superstructure

Immeuble des Nations Unies, Koulouba (secteur 4) 01 BP 575 Ouagadougou 01 – Burkina Faso
Téléphone : (226) 50.30.67.62/63/64 – Fax : (226) 50.33.27.46 – Email : registry.bf@undp.org



III-1	Béton de propreté dosé à 150 kg/m3 sous fondation linéaire et isolée en superstructure	m3	0,12		
III-2	Béton cyclopéen semelle filante sous mur en superstructure dosé à 300 kg/m3	m3	0,47		
III-3	Béton armé dosé 350 kg/m3 à semelles isolées en superstructure (40x40, ép.15 cm)	m3	0,10		
III-4	Béton dosé à 250kg/m3 pour soubassement (15x20)	m3	0,27		
III-5	Béton dosé à 300kg/m3 pour aire de dallage y compris chape (ép., 8cm) et retombée de fondation	m3	0,19		
III-6	Maçonnerie en agglos creux de 15x20x40	m2	15,83		
III-7	Béton armé pour chaînage, poteaux, poutres et couronnement maçonnerie dosé à 350kg/m3	m3	0,67		
III-8	Béton ordinaire dosé à 300kg/m3 pour appui de tôle (15x15)	m3	0,11		
III-8	Maçonnerie de claustras carré de 25x25 pour ventilation des fosses yc toutes suggestions hauteur = 2.70 m	u	1,00		
III-9	Enduit intérieur et extérieur au mortier de ciment y compris tyrolien	m2	49,08		
sous total					

IV Menuiserie métallique et bois

	* Fournitures, pose et raccords divers, compris traitement primaire anti-rouille, serrurerie et quincaillerie diverses pour:				
IV-1	Porte métallique pleine de 70x200	u	2,00		
sous total					

3. Charpente - Couverture

	* Fourniture et pose , compris tous accessoires, de fonctionnement et dispositif de scellement , traitement primaire anti-rouille et toutes suggestions de pose pour:				
3.2	Pannes en tube carré lourd de 50x50	ml	5,70		
3,00	Bande de feutre bitumineux sur pannes métalliques	m2	5,70		
3,00	Tôle bac alu zinc 35/100è	m2	5,13		
sous total					

V Plomberie sanitaire



V - 1	Ensemble puisard + regard de visite y compris canalisation jusqu'au puits perdu avec grillage en bout de tuyau et claustras de ventilation des fosses y compris toutes suggestions	u	1,00		
V - 2	Siphon de sol y compris tuyauterie et toutes suggestions	u	1,00		
sous total					

VI Peinture

*Travaux préparatoires, fournitures et mises en oeuvre complète et parfaite compris double triple teinte éventuelle, toutes sujétions dues pour :					
VI- 1	Peinture glycéro sur menuiserie métallique	m2	5,60		
sous total					
Total E (Latrines douche)					

<u>RECAPITULATIF</u>					
A/ Généralités	u	1,00			
B/ Forage	u	1,00			
C/ Parcs de Vaccination	u	1,00			
D / Hangar de repos	u	1,00			
E / Latrines-douche	u	1,00			
Total en HT					
TVA			18%		
Total en TTC					

Arrêté le présent devis estimatif à la somme de _____ (en lettres)
 _____(montant en chiffres) toutes taxes comprises incluant la taxe à la valeur
 ajoutée(TVA) au montant de _____ (en lettres)_____ (montant en chiffres).

Fait à _____, le _____

Le soumissionnaire (date, cachet et signature)



ANNEXE 5 : BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

Objectifs

Le cadre du bordereau des prix consiste en :

Un numéro d'article de prix; une description de chaque partie des travaux dans chacun des articles. Ce prix rémunère (*forfaitairement ou à l'unité de mesure*) la réalisation d'une unité de mesure de chaque article.

Des prix unitaires et montants forfaitaires pour chaque article sont à compléter par le soumissionnaire en chiffres et en toutes lettres.



CADRE DE BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

Pour chacun des lots 1 et 2

Projet de réalisation d'infrastructures pastorales dans la région de la Boucle du Mouhoun pour le compte du projet COSED/PNUD.

Lot n°1 : Réalisation d'une (01) aire de repos composé d'un (01) parc de vaccination, d'un (01) hangar de repos et d'un (01) bloc de latrine-douche dans le village _____, commune de _____, province de _____ région de la Boucle du Mouhoun.

Lot n°2 : Réalisation d'une (01) aire de repos composé d'un (01) parc de vaccination, d'un (01) hangar de repos et d'un (01) bloc de latrine-douche dans le village _____, commune de _____, province de _____ région de la Boucle du Mouhoun.

N°	Désignation de l'ouvrage	U	Prix unit.		
			En chiffres	En lettres	

<u>A/ Généralités</u>					
I-1	Amené-repli	u			
I-2	Implantation générale des ouvrages	ens			

<u>B/ Forage</u>					
1	Réalisation d'un forage positif d'au moins 3m3/h équipé d'une PMH Y compris implantation géophysique, superstructure et abreuvoir.	U			
2	Fourniture et pose de lampadaires complets économiques LED solaire public DOUBLE FOYERS comprenant 1 support métallique, des panneaux solaires de puissance totale minimale 400Wc, 2 lampadaires solaires LED haut rendement lumineux 133lm/W de 45W et des accumulateurs de capacité totale minimale 240Ah y compris automatisme, contrôleurs, fileries, dispositif de protection, accessoires, fixations et toutes sujétions. Prenant en compte différentes options : temporisation, détection crépusculaire, bouton de commande, dispositif	U			



	efficace de scellement au sol... Mât en acier galvanisé : hauteur sous radier de 4m			
--	--	--	--	--

C/ Parcs de Vaccination

1,00 MACONNERIE - PEINTURE

1.1	Fouille pour fixation Profilés	m3			
1.2	Béton dosé à 300 kg/m3 pour scellement profilés	m3			
1.3	peinture anti rouille grise sur métallique en 3 couches	ff			
1.4	peinture à huile sur métallique en 2 couches	ff			

2,00 MENUISERIE METALLIQUE

Fourniture, mise en œuvre, pose y compris toutes suggestions d'améliorations de:					
2. 1	IPN120 pour poteaux y compris dispositif de scellement	ml			
2. 2	tubes galvanisés 40/49 y compris éléments libre pour entrées	ml			
2.3	Fourniture et pose de lampadaires complets économiques LED solaire public DOUBLE FOYERS comprenant 1 support métallique, des panneaux solaires de puissance totale minimale 400Wc, 2 lampadaires solaires LED haut rendement lumineux 133lm/W de 45W et des accumulateurs de capacité totale minimale 240Ah y compris automatisme, contrôleurs, fileries, dispositif de protection, accessoires, fixations et toutes sujétions. Prenant en compte différentes options : temporisation, détection crépusculaire, bouton de commande, dispositif efficace de scellement au sol... Mât en acier galvanisé : hauteur sous radier de 4m	U			

D / Hangar de repos

1. Travaux préparatoires et terrassements

1.1	Décapage et nivellement	m2			
-----	-------------------------	----	--	--	--

Immeuble des Nations Unies, Koulouba (secteur 4) 01 BP 575 Ouagadougou 01 – Burkina Faso
Téléphone : (226) 50.30.67.62/63/64 – Fax : (226) 50.33.27.46 – Email : registry.bf@undp.org



1.2	Fouilles en rigoles pour semelles filantes (largeur 40cm, profondeur moyenne 40cm)	m3			
1.3	Fouilles en trou pour semelles isolées, (section: 60x60, profondeur moyenne: 60cm)	m3			
1.4	remblai en grave latéritique d'apport	m3			
1.5	remblai en grave latéritique par reprise de déblai	m3			
1.6	Lit de sable sous dallage ep=5cm	m3			
1.7	film plyane sous dallage	m2			

2. Gros-œuvre

2.1	Béton de propreté d'épaisseur 5 cm	m3			
2.2	Béton cyclopéen pour massifs de fondations	m3			
2.3	Béton armé pour semelles isolées épaisseur 20cm	m3			
2.4	Maçonnerie agglos pleins d'épaisseur 0,20m	m2			
2.5	Béton ordinaire dosé à 300 pour dallage et socles d'épaisseur 0,10m compris chape bouchardée	m3			
2.6	Maçonnerie agglos creux d'épaisseur 0,15m	m2			
2.7	Béton armé pour chaînages (longrine, appuis de baies et haut), poteaux et chaînage d'arase, dosé à 350 kg/m3	m3			
2.8	Béton ordinaire à 300kg/m3 pour appui de tôles, ep. 15cm	m3			
2.9	maçonnerie de claustras d'aération	m2			
* Travaux préparatoires, fournitures et mise en œuvre parfaite et complète, y compris toutes sujétions pour:					
2.-10	Enduits intérieurs sur murs	m2			
2.11	Enduit extérieur y compris tyrolienne	m2			

3. Charpente - Couverture



3.1	Fourniture et pose, compris tous accessoires, de fonctionnement et dispositif de scellement, traitement primaire anti-rouille et toutes sujétions de pose pour pannes métalliques IPN 80	ml			
3.2	Bande de feutre bitumineux sur pannes	ml			
	Fourniture et pose, compris tous accessoires, de support de pannes métalliques en IPN 120	ml			
3.3	Fourniture et pose, compris tous accessoires, dispositifs de scellement et de fixation et toutes suggestions de pose pour : Bac alu zinc 35/100è	m2			
3.4	Fourniture et pose, compris toutes façons et toutes sujétions pour : étanchéité double relevé aux droits de jonctions bac/mac	m2			

4. Menuiserie métallique et bois

	* Fournitures, pose et raccords divers, compris traitement primaire anti-rouille, serrurerie et quincaillerie diverses pour :				
4.1	Porte métallique persiennée à lames fixes profilées, compris anti-rouille et toutes sujétions, de 120x220	u			

5. Electricité

5.1	Fourniture et pose de systèmes d'éclairage solaire comprenant 6 lampes solaires LED 12V, 1 panneau solaire de 250W et 1 accumulateurs de 12V200Ah ; 1 régulateur de charge 12V15A, 1 convertisseur 12V/220V de 300W y compris filerie de connexions, commandes et accessoires de pose et de raccordement.	U			
-----	---	---	--	--	--

6. Peinture

	* Travaux préparatoires, fournitures et mises en œuvre complète et parfaite compris double triple teinte éventuelle, toutes sujétions dues pour :				
6.1	chaux vive	m2			
6.2	Peinture FOM vinylique sur enduit intérieur au dessus de la peinture a huile	m2			
6.3	Peinture glycéro sur menuiseries métalliques	m2			
6.4	Peinture glycéro sur pleinte (ht 20cm)	m2			

E / Latrines-douche

I Terrassement

Immeuble des Nations Unies, Koulouba (secteur 4) 01 BP 575 Ouagadougou 01 – Burkina Faso
Téléphone : (226) 50.30.67.62/63/64 – Fax : (226) 50.33.27.46 – Email : registry.bf@undp.org



I-1	Décapage nivellement	m2			
I-2	Fouilles en excavation pour fosse	m3			
I-3	Fouilles en rigoles pour fondations linéaires(30x30) sous murs en superstructures	m3			
I-4	Remblai des déblais	m3			

II Infrastructure

II-1	Béton de propreté dosé à 150 kg/m3 sous dalle de fond	m3			
II-2	Béton armé pour dalle de fond de fosse (ép.,20 cm) dosé à 350kg/m3	m3			
II-3	Béton armé pour poteaux, chaînage en infrastructure dosé à 350kg/m3	m3			
II-4	Maçonnerie en agglos pleins de 15x20x40	m3			
II-5	Béton armé pour couronnement de la maçonnerie de la fosse sanitaire (ht.12cm)	m3			
II-6	Béton armé pour dalle de couverture (ép 15cm)	m3			
II-7	Béton armé pour dalles amovibles (ép 08cm)	m4			
II-7	Enduit au mortier de ciment intérieur (fosse)	m2			

III Superstructure

III-1	Béton de propreté dosé à 150 kg/m3 sous fondation linéaire et isolée en superstructure	m3			
III-2	Béton cyclopéen semelle filante sous mur en superstructure dosé à 300 kg/m3	m3			
III-3	Béton armé dosé 350 kg/m3 à semelles isolées en superstructure (40x40, ép.15 cm)	m3			
III-4	Béton dosé à 250kg/m3 pour soubassement (15x20)	m3			
III-5	Béton dosé à 300kg/m3 pour aire de dallage y compris chape (ép., 8cm) et retombée de fondation	m3			
III-6	Maçonnerie en agglos creux de 15x20x40	m2			
III-7	Béton armé pour chaînage, poteaux, poutres et couronnement maçonnerie dosé à 350kg/m3	m3			
III-8	Béton ordinaire dosé à 300kg/m ³ pour appui de tôle (15x15)	m3			



III-8	Maçonnerie de claustras carré de 25x25 pour ventilation des fosses y compris toutes suggestions hauteur = 2.70 m	u			
III-9	Enduit intérieur et extérieur au mortier de ciment y compris tyrolien	m2			

IV Menuiserie métallique et bois

	* Fournitures, pose et raccords divers, compris traitement primaire anti-rouille, serrurerie et quincaillerie diverses pour:				
IV-1	Porte métallique pleine de 70x200	u			

3. Charpente - Couverture

	* Fourniture et pose, compris tous accessoires, de fonctionnement et dispositif de scellement, traitement primaire anti-rouille et toutes suggestions de pose pour:				
3.2	Pannes en tube carré lourd de 50x50	ml			
3,00	Bande de feutre bitumineux sur pannes métalliques	m2			
3,00	Tôle bac alu zinc 35/100è	m2			

V Plomberie sanitaire

V-1	Ensemble puisard + regard de visite y compris canalisation jusqu'au puits perdu avec grillage en bout de tuyau et claustras de ventilation des fosses y compris toutes suggestions	u			
V-2	Siphon de sol y compris tuyauterie et toutes suggestions	u			

VI Peinture

	*Travaux préparatoires, fournitures et mises en oeuvre complète et parfaite compris double triple teinte éventuelle, toutes sujétions dues pour :				
VI-1	Peinture glycéro sur menuiserie métallique	m2			

Fait à _____, le ____

Le soumissionnaire (date, cachet et signature)



ANNEXE 6 : SPECIFICATIONS TECHNIQUES DU DOSSIER + PLANS

(Fichiers séparés)



ANNEXE 7 : CONDITIONS GENERALES

1. ACCEPTATION DU BON DE COMMANDE

Le fournisseur ne peut accepter le présent bon de commande qu'en signant et en retournant une copie de celui-ci à titre d'accusé de réception ou en livrant les biens dans le respect des délais impartis, conformément aux conditions du présent bon de commande, telles qu'indiquées dans les présentes. L'acceptation du présent bon de commande créera un contrat entre les parties aux termes duquel les droits et obligations des parties seront exclusivement régis par les conditions du présent bon de commande, ainsi que par les présentes conditions générales. Aucune disposition supplémentaire ou contraire proposée par le fournisseur ne sera opposable au PNUD, à moins qu'elle n'ait été acceptée par écrit par un fonctionnaire du PNUD dûment habilité à cette fin.

2. PAIEMENT

- 2.1 Une fois les conditions de livraison respectées, et sauf indication contraire figurant dans le présent bon de commande, le PNUD effectuera le paiement sous 30 jours à compter de la réception de la facture émise par le fournisseur relativement aux biens et de la copie des documents de transport indiqués dans le présent bon de commande.
- 2.2 Le paiement effectué sur présentation de la facture susmentionnée tiendra compte de toute réduction indiquée dans les conditions de paiement du présent bon de commande, à condition que le paiement intervienne dans le délai prévu par lesdites conditions de paiement.
- 2.3 A moins d'y être autorisé par le PNUD, le fournisseur devra soumettre une facture au titre du présent bon de commande et celle-ci devra indiquer le numéro d'identification du bon de commande.
- 2.4 Les prix indiqués dans le présent bon de commande ne pourront être augmentés qu'avec le consentement écrit et exprès du PNUD.

3. EXONERATION FISCALE

- 3.1 La section 7 de la Convention sur les privilèges et immunités des Nations Unies prévoit notamment que l'Organisation des Nations Unies, ainsi que ses organes subsidiaires, sont exonérés de tout impôt direct, sous réserve de la rémunération de services d'utilité publique, ainsi que des droits de douane et redevances de nature similaire à l'égard d'objets importés ou exportés pour leur usage officiel. Si une quelconque autorité gouvernementale refuse de reconnaître l'exonération du PNUD au titre desdits impôts, droits ou redevances, le fournisseur devra immédiatement consulter le PNUD afin de décider d'une procédure mutuellement acceptable.
- 3.2 Par conséquent, le fournisseur autorise le PNUD à déduire de la facture du fournisseur toute somme correspondant auxdits impôts, droits ou redevances, à moins que le fournisseur n'ait consulté le PNUD avant leur paiement et que le PNUD n'ait, dans chaque

*Immeuble des Nations Unies, Koulouba (secteur 4) 01 BP 575 Ouagadougou 01 – Burkina Faso
Téléphone : (226) 50.30.67.62/63/64 – Fax : (226) 50.33.27.46 – Email : registry.bf@undp.org*



cas, expressément autorisé le fournisseur à payer lesdits impôts, droits ou redevances sous toute réserve. Dans ce cas, le fournisseur devra fournir au PNUD la preuve écrite de ce que le paiement desdits impôts, droits ou redevances aura été effectué et dûment autorisé.

4. RISQUE DE PERTE

Les risques de perte, d'endommagement ou de destruction des biens seront régis par les Incoterms 2010, sauf accord contraire des parties au recto du présent bon de commande.

5. LICENCES D'EXPORTATION

Nonobstant tout INCOTERM 2010 utilisé dans le présent bon de commande, le fournisseur devra obtenir toute licence d'exportation requise au titre des biens.

6. CONVENANCE DES BIENS/CONDITIONNEMENT

Le fournisseur garantit que les biens, y compris leur conditionnement, sont conformes aux spécifications des biens commandés aux termes du présent bon de commande et conviennent à l'utilisation à laquelle ils sont normalement destinés et aux utilisations expressément portées à la connaissance du fournisseur par le PNUD, et qu'ils sont exempts de défaut de fabrication ou de matériau. Le fournisseur garantit également que les biens sont emballés ou conditionnés de manière adéquate pour assurer leur protection.

7. INSPECTION

7.1 Le PNUD disposera d'un délai raisonnable, postérieurement à la livraison des biens, pour les inspecter et pour rejeter et refuser d'accepter ceux qui ne seront pas conformes au présent bon de commande. Le paiement des biens en application du présent bon de commande ne pourra pas être considéré comme emportant acceptation de ceux-ci.

7.2 Toute inspection des biens effectuée avant leur expédition ne libérera le fournisseur d'aucune de ses obligations contractuelles.

8. VIOLATION DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le fournisseur garantit que l'utilisation ou la fourniture par le PNUD des biens vendus aux termes du présent bon de commande ne viole aucun brevet, modèle, nom commercial ou marque commerciale. En outre, en application de la présente garantie, le fournisseur devra garantir, défendre et couvrir le PNUD et l'Organisation des Nations Unies au titre de l'ensemble des actions ou réclamations dirigées contre le PNUD ou l'Organisation des Nations Unies et concernant la prétendue violation d'un brevet, d'un modèle, d'un nom commercial ou d'une marque liée aux biens vendus aux termes du présent bon de commande.

9. DROITS DU PNUD

Si le fournisseur s'abstient de respecter ses obligations aux termes des conditions du présent bon de commande et, notamment, s'il s'abstient d'obtenir des licences d'exportation nécessaires ou de

*Immeuble des Nations Unies, Koulouba (secteur 4) 01 BP 575 Ouagadougou 01 – Burkina Faso
Téléphone : (226) 50.30.67.62/63/64 – Fax : (226) 50.33.27.46 – Email : registry.bf@undp.org*



livrer tout ou partie des biens au plus tard à la date ou aux dates convenues, le PNUD pourra, après avoir mis en demeure le fournisseur de s'exécuter dans un délai raisonnable et sans préjudice de tout autre droit ou recours, exercer un ou plusieurs des droits suivants :

- 9.1 Acquérir tout ou partie des biens auprès d'autres fournisseurs, auquel cas le PNUD pourra tenir le fournisseur responsable de tout coût supplémentaire ainsi occasionné ;
- 9.2 Refuser de prendre livraison de tout ou partie des biens ;
- 9.3 Résilier le présent bon de commande sans être redevable des frais de résiliation ou engager sa responsabilité à quelque autre titre que ce soit.

10. LIVRAISON TARDIVE

Sans limiter les autres droits et obligations des parties aux termes des présentes, si le fournisseur est dans l'incapacité de livrer les biens au plus tard à la date ou aux dates de livraison prévues dans le présent bon de commande, le fournisseur devra (i) immédiatement consulter le PNUD afin de déterminer le moyen le plus rapide de livrer les biens et (ii) utiliser des moyens de livraison accélérés, à ses frais (à moins que le retard ne soit dû à un cas de force majeure), si le PNUD en fait raisonnablement la demande.

11. CESSION ET INSOLVABILITE

- 11.1. Le fournisseur devra s'abstenir, à moins d'avoir préalablement obtenu l'autorisation écrite du PNUD, de céder, de transférer, de nantir ou d'aliéner de toute autre manière le présent bon de commande, ou toute partie de celui-ci, ou ses droits ou obligations aux termes du présent bon de commande.
- 11.2. Si le fournisseur devient insolvable ou s'il fait l'objet d'un changement de contrôle en raison de son insolvabilité, le PNUD pourra, sans préjudice de tout autre droit ou recours, résilier immédiatement le présent bon de commande en remettant au fournisseur une notification écrite en ce sens.

12. UTILISATION DU NOM OU DE L'EMBLEME DU PNUD OU DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Le fournisseur devra s'abstenir d'utiliser le nom, l'emblème ou le sceau officiel du PNUD ou de l'Organisation des Nations Unies à quelque fin que ce soit.

13. INTERDICTION DE LA PUBLICITE

Le fournisseur devra s'abstenir de faire connaître ou de rendre public de toute autre manière le fait qu'il fournit des biens ou des services au PNUD, à défaut d'avoir obtenu, dans chaque cas, son autorisation expresse.

14. TRAVAIL DES ENFANTS

Le fournisseur déclare et garantit que lui-même et ses sociétés affiliées ne se livrent à aucune pratique contraire aux droits énoncés dans la Convention relative aux droits de l'enfant, y compris

*Immeuble des Nations Unies, Koulouba (secteur 4) 01 BP 575 Ouagadougou 01 – Burkina Faso
Téléphone : (226) 50.30.67.62/63/64 – Fax : (226) 50.33.27.46 – Email : registry.bf@undp.org*



dans son article 32 qui prévoit notamment qu'un enfant ne peut être astreint à aucun travail comportant des risques ou susceptibles de compromettre son éducation ou de nuire à sa santé ou à son développement physique, mental, spirituel, moral ou social.

Toute violation de la déclaration et de la garantie qui précède autorisera le PNUD à résilier le présent bon de commande immédiatement par notification adressée au fournisseur, sans être redevable des frais de résiliation ou engager sa responsabilité à quelque autre titre que ce soit.

15. MINES

Le fournisseur déclare et garantit que lui-même et ses sociétés affiliées ne participent pas activement et directement à des activités ayant trait aux brevets, au développement, à l'assemblage, à la production, au commerce ou à la fabrication de mines ou à de telles activités au titre de composants principalement utilisés dans la fabrication de mines. Le terme « mines » désigne les engins définis à l'article 2, paragraphes 1, 4 et 5 du Protocole II annexé à la Convention de 1980 sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discriminations.

Toute violation de la déclaration et de la garantie qui précède autorisera le PNUD à résilier le présent bon de commande immédiatement par notification adressée au fournisseur, sans être redevable des frais de résiliation ou engager sa responsabilité à quelque autre titre que ce soit.

16. REGLEMENT DES DIFFERENDS

16.1 Règlement amiable. Les parties devront faire tout leur possible pour régler à l'amiable les différends, litiges ou réclamations liés au présent bon de commande ou à sa violation, résiliation ou nullité. Lorsque les parties tenteront de parvenir à un tel règlement amiable par la conciliation, celle-ci devra se dérouler conformément au Règlement de conciliation de la CNUDCI qui sera alors en vigueur, ou selon toute autre procédure dont les parties pourront convenir entre elles.

16.2 Arbitrage. A moins que de tels différends, litiges ou réclamations liés au présent bon de commande ou à sa violation, résiliation ou nullité ne fassent l'objet d'un règlement amiable en application du paragraphe précédent du présent article sous soixante (60) jours à compter de la réception par l'une des parties de la demande aux fins de règlement amiable de l'autre partie, lesdits différends, litiges ou réclamations devront être soumis par l'une ou l'autre des parties à un arbitrage, conformément au Règlement d'arbitrage de la CNUDCI alors en vigueur, ainsi qu'à ses dispositions concernant le droit applicable. Le tribunal arbitral n'aura pas le pouvoir d'allouer des dommages et intérêts punitifs. Les parties seront liées par toute sentence arbitrale rendue dans le cadre d'un tel arbitrage à titre de règlement final desdits différends, litiges ou réclamations.

17. PRIVILEGES ET IMMUNITES

*Immeuble des Nations Unies, Koulouba (secteur 4) 01 BP 575 Ouagadougou 01 – Burkina Faso
Téléphone : (226) 50.30.67.62/63/64 – Fax : (226) 50.33.27.46 – Email : registry.bf@undp.org*



Aucune disposition des présentes conditions générales ou du présent bon de commande ou y relative ne pourra être considérée comme emportant renonciation aux privilèges et immunités de l'Organisation des Nations Unies, ainsi que de ses organes subsidiaires.

18. EXPLOITATION SEXUELLE

18.1 Le prestataire devra prendre l'ensemble des mesures appropriées pour empêcher la commission à l'encontre de quiconque d'actes d'exploitation ou d'abus sexuel par le prestataire lui-même, par l'un quelconque de ses employés ou par toute autre personne pouvant être engagée par le prestataire pour fournir tout service en application du contrat. A cet égard, toute activité sexuelle avec une personne de moins de dix-huit ans, indépendamment de toute loi relative au consentement, constituera un acte d'exploitation et d'abus sexuels à l'encontre d'une telle personne. En outre, le prestataire devra s'abstenir d'échanger de l'argent, des biens, des services, des offres d'emploi ou d'autres choses de valeur contre des faveurs ou des activités sexuelles ou de se livrer à des activités sexuelles constitutives d'actes d'exploitation ou dégradantes, et devra prendre l'ensemble des mesures appropriées pour interdire à ses employés ou aux autres personnes qu'il aura engagées d'agir de la sorte. Le prestataire reconnaît et convient que les présentes dispositions constituent une condition essentielle du contrat et que toute violation de la présente déclaration et de la présente garantie autorisera le PNUD à résilier le contrat immédiatement par notification adressée au prestataire, sans être redevable des frais de résiliation ou engager sa responsabilité à quelque autre titre que ce soit.

18.2 Le PNUD ne fera pas application de la règle précédente relative à l'âge lorsque l'employé du prestataire ou toute autre personne pouvant être engagée par celui-ci pour fournir des services en application du contrat sera marié à la personne de moins de dix-huit ans avec laquelle ledit employé ou ladite autre personne aura eu une activité sexuelle et lorsqu'un tel mariage sera reconnu comme étant valable par les lois du pays de citoyenneté dudit employé ou de ladite autre personne.

19.0 INTERDICTION DE FOURNIR DES AVANTAGES AUX FONCTIONNAIRES

Le prestataire garantit qu'il n'a fourni ou qu'il ne proposera à aucun fonctionnaire du PNUD ou de l'Organisation des Nations Unies un quelconque avantage direct ou indirect résultant du présent contrat ou de son attribution. Le prestataire convient que toute violation de la présente disposition constituera la violation d'une condition essentielle du présent contrat.

20. POUVOIR DE MODIFICATION

Conformément au règlement financier et aux règles de gestion financière du PNUD, seul le fonctionnaire autorisé du PNUD a le pouvoir d'accepter pour le compte du PNUD toute modification apportée au présent contrat, une renonciation à l'une quelconque de ses dispositions ou toute relation contractuelle supplémentaire avec le prestataire. Par conséquent, aucune modification du présent contrat ne sera valable et opposable au PNUD à moins de faire l'objet d'un avenant au présent contrat signé par le prestataire et le fonctionnaire autorisé du PNUD conjointement.